



EXTRAIT DU
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du
JEUDI 4 AVRIL 2024 à 19 h 00
Salon d'honneur de l'Hôtel de Ville

OBJET : D16 - Budget primitif 2024 - Budget annexe Transports

Date de convocation : 29 mars 2024

Nombre de conseillers en exercice : 29

Nombre de présents : 18

Françoise MESNARD, Maire, Cyril CHAPPET, Myriam DEBARGE, Matthieu GUIHO, Jocelyne PELETTE, Jean MOUTARDE, Marylène JAUNEAU, Philippe BARRIERE, Mathilde MAINGUENAUD, Adjoints ;

Anne DELAUNAY, Anne-Marie BREDECHE, Pascale GARDETTE, Gaëlle TANGUY, Michel LAPORTERIE, Fabien BLANCHET, Sabrina THIBAUD, Médéric DIRAISON, Micheline JULIEN formant la majorité des membres en exercice.

Excusés ayant donné pouvoir : 7

Catherine BAUBRI à Jocelyne PELETTE ; Patrice BOUCHET à Anne DELAUNAY ; Natacha MICHEL à Marylène JAUNEAU ; Denis PETONNET à Cyril CHAPPET ; Jean-Marc REGNIER à Matthieu GUIHO ; Julien SARRAZIN à Philippe BARRIERE ; Pierre-Michel MARCH à Micheline JULIEN

Absents excusés : 4

Houria LADJAL ; Henoah CHAUVREAU ; Sandrine RONTET-DUCOURTIOUX ; Patrick BRISSET

Présidente de séance : Françoise MESNARD, Maire

Secrétaire de séance : Jocelyne PELETTE

Mme la Maire constate que le quorum (15) est atteint et ouvre la séance.

**D16 - Budget primitif 2024 -
Budget annexe Transports**

Rapporteur : M. Matthieu GUIHO

Vue d'ensemble

Fonctionnement			
Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Charges à caractère général	19 500,00 €	Résultat reporté 2023	- €
Frais de personnel	45 344,22 €	Produit des services	3 000,00 €
Amortissements	142,80 €	Subvention équilibre	61 987,02 €
Total	64 987,02 €	Total	64 987,02 €
Investissement			
Acquisition matériel	712,50 €	Résultat reporté 2023	569,70 €
		Amortissements	142,80 €
Total	712,50 €	Total	712,50 €
Total général	65 699,52 €	Total général	65 699,52 €

En fonctionnement :

- Les dépenses comprennent les charges à caractère général 19 500,00 €, les frais de personnel correspondant aux salaires des chauffeurs du bus pour 45 344,22 € ainsi que les dotations aux amortissements pour 142,80 €.
- Les recettes se composent du produit des services pour 3 000,00 € et de la subvention d'équilibre versée par le budget principal pour 61 987,02 €.

En investissement :

- Les dépenses sont composées de l'acquisition de matériel pour 712,50 €.
- Les recettes prennent en compte les amortissements pour 142,80 € ainsi que la reprise du résultat 2023 pour 569,70 €.

Il est donc proposé au Conseil municipal d'approuver ce projet de budget 2024 présenté en équilibre en recettes et en dépenses, section d'investissement et section de fonctionnement ainsi qu'il suit :

- **Section d'investissement**
 - o En dépenses et en recettes 712,50 €

- **Section de fonctionnement**
 - o En dépenses et en recettes 64 987,02 €

Le Conseil municipal, après délibération,

ADOpte les propositions de M. le Rapporteur, à l'unanimité des suffrages exprimés (25) :

- **Pour : 25**
- **Contre : 0**
- **Abstention : 0**
- **Ne prend pas part au vote : 0**



**Pour extrait conforme,
La Maire,
Conseillère régionale,
Françoise MESNARD**

Cette décision pourra faire l'objet d'un recours administratif ou d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.